

faire en sorte que le développement social, politique et économique devienne possible » (Extrait du discours « Building Peace To Last: Establishing a Canadian Peacebuilding Initiative » prononcé par le ministre Axworthy à l'Université York le 30 octobre 1996).

Comme telle, une plate-forme de la sécurité humaine localise la sécurité chez l'individu, seul ou en collectivité, et comprend les sortes de questions pour lesquelles la Direction générale des enjeux humains et mondiaux est responsable, et qui sont décrites par un ancien chef de la Direction générale comme :

« l'environnement mondial, les droits de la personne, les questions relatives aux enfants (p. ex. les travailleurs juvéniles, les enfants de la guerre, l'exploitation sexuelle des enfants), la problématique homme-femme, les jeunes, la politique humanitaire, la prévention des conflits et la consolidation de la paix après les conflits, le terrorisme, la criminalité et les drogues illégales, la santé, la croissance de la population, la migration et les réfugiés, ainsi que les affaires circumpolaires et autochtones » (David Malone, *The Global Issues Biz: What Gives? dans A Big League Player?, [Canada Among Nations Series]*, Université Carleton, 1999, 197) .

Une autre caractéristique distinctive de la pratique de la sécurité humaine est qu'elle se fait par le biais du « pouvoir discret ». Toujours selon M. Axworthy, les méthodes de pouvoir discret comprennent « les compétences en communication et en négociation, la mobilisation de l'opinion, le travail au sein d'organismes multilatéraux, et la promotion des initiatives internationales » qui mettent l'accent sur la sécurité de l'individu, par opposition à la sécurité de l'État. Ces compétences, explique-t-il, sont particulièrement convenables pour aborder la plate-forme de la sécurité humaine, les sortes de questions de sécurité qui « n'opposent pas un état à un autre, mais plutôt un groupe d'états à divers défis transnationaux » (Lloyd Axworthy et Sarah Taylor, *A Ban for all Seasons, International Journal*, 52:2 [printemps 1998] toutes citations extraites de la page 192).

Ensemble, le discours et la pratique de la sécurité humaine, y compris son recours au pouvoir discret, constituent un élément important de ce que cette conférence appelle la nouvelle diplomatie – et le Canada a été félicité (et, en fait, se félicite lui-même) pour la place importante qu'il accorde à la sécurité humaine et aux initiatives qu'il a mises en oeuvre en ce sens.

Ce que je désire faire à ce moment-ci, c'est jeter un bref coup d'oeil sur la plate-forme de la sécurité humaine du gouvernement, à la lumière des principaux intérêts du MAECI en matière de politique étrangère et de ceux du ministère de la Défense nationale (MDN) en matière de puissance coercitive ou militaire. Dans un tel contexte, il est difficile de déterminer jusqu'à quel point ces félicitations sont justifiées, parce qu'il n'est pas clair que le discours et la pratique de la sécurité humaine tels qu'exercés par le gouvernement représentent un changement important dans les intérêts du statu quo.

Les principaux intérêts du MAECI en matière de politique étrangère

Depuis (et, d'après certains, malgré) l'examen de la politique étrangère de 1994-1995, le principal intérêt du gouvernement libéral à cet égard a été (comme il en est fait état dans *Le Canada dans*